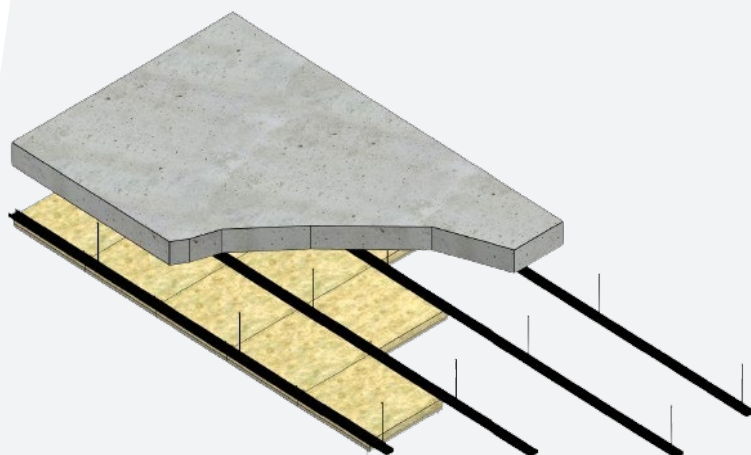


PLAFOND ACOUSTIQUE FMV KNAUF METAL SOUS OSSATURE CD60 EN LOCAL HUMIDE TOUS SUPPORTS ORGANIC MINÉRAL

Build on us.



DESCRIPTION DU SYSTEME

Plafond en fibre de bois destiné à l'habillage et la correction acoustique des locaux. Il est constitué d'un assemblage de panneaux Knauf Organic Minéral clipsés sur une ossature métallique Knauf à l'aide de vis Organic Minéral intérieur-extérieur.

Le système est composé de :

- Panneaux Organic Minéral ép.50, 75, 100, 125 et 150 mm et de dimensions 600 x 600, 1200 x 600 ou 2000 x 600mm.
- Fourrure CD60 Hydro.
- Eclisses CD60 Hydro.
- Rail UD60 Hydro.
- Vis Organic intérieur-extérieur
- Vis TRPF.
- Laine de verre (optionnelle).
- L'une des suspentes suivantes :
 - Suspentes U CD60 Hydro
 - Suspentes réglables CD60 Hydro (tête + pied de suspente réglable + goupille hydro)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Justificatifs Acoustique :

- Rapport CSTB AC12-26038902-1
- Rapport CSTB AC05-103/15
- Rapport CSTB AC05-103/14

DOMAINE D'EMPLOI

Les plafonds acoustiques Organic Minéral sous ossature CD60 Hydro sont destinés à la réalisation de plafonds intérieurs en :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EB+ c - EC

Ce domaine d'emploi est valide pour les ouvrages suivants :

- Les bâtiments d'habitation de première, deuxième, troisième et quatrième famille.
- Les ERP de catégorie 1,2,3, 4 et 5.
- Les bâtiments soumis au code du travail.

Les plafonds Organic Minéral ne contribuent pas à la performance de résistance au feu des ouvrages.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Éléments constitutifs du système						
Parements						Panneaux Organic Minéral
Nombre de peau						1
Ossature						CD60 Hydro
Type de support	Charpente bois – Charpente métallique – Plancher bois – Dalle béton - Plancher mixte acier ou collaborant – Sous plancher entrevous, béton, céramique*					
Isolation	Sans		Sans			
Type d'isolant	-		-			
Épaisseur isolant [mm]	-		-			
Plénum	0		50			
Absorption acoustique Organic Minéral 50 α_w (Hz)	0,85 (H)		1,00			
Détail des propriétés acoustiques des plafonds Organic Minéral						
Fréquences (Hz)	125	250	500	1000	2000	4000
Organic Minéral 50 (α_s) – sans plénum	0,20	0,55	1,10	1,05	0,9	1,00
Organic Minéral 50 (α_s) – avec plénum	0,30	0,80	1,10	1,05	0,95	1,00
Dimensionnement						
Ossature						CD60 Hydro
Portée maximale CD60 (P1) [m]						1,4
Entraxe CD60 pour panneaux 600*600 et 1200*600 (E1) [m]						0,6
Entraxe CD60 pour panneaux 2000*600 (E1) [m]						0,5
Entraxe vis intérieur-extérieur pour panneaux 600*600 et 1200*600 [m]						0,6
Entraxe vis intérieur-extérieur pour panneaux 2000*600 [m]						0,5

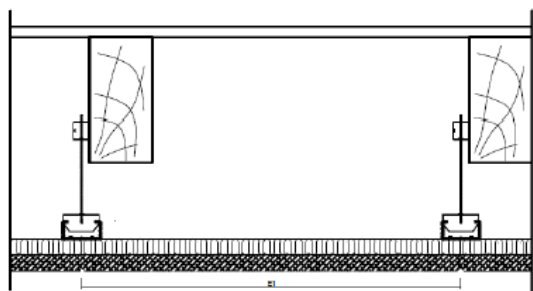
*Les plafonds acoustiques Knauf Organic Minéral ne contribuent pas à la performance de résistance au feu des ouvrages.

Dispositions particulières de mise en oeuvre	
Performance Feu :	Non
Performance Acoustique :	Oui, voir tables de performances acoustiques
Autre :	Fixation des panneaux à l'aide des vis Organic int/ext

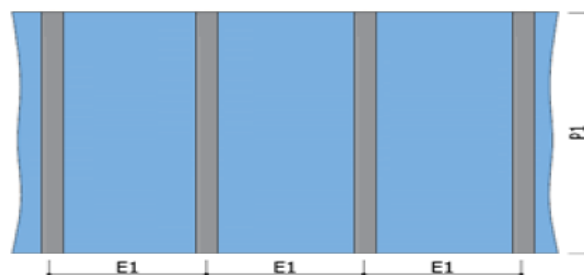
PLAFOND ACOUSTIQUE

FMV KNAUF METAL SOUS OSSATURE CD60 EN LOCAL HUMIDE,
TOUS SUPPORTS, ORGANIC MINÉRAL

KNAUF



Vue en coupe du système



Calepinage des ossatures

KNAUF

Zone d'Activités - Rue
Principale 68600
WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

D720.fr_PKM_ORGANIC-MINERAL-FMV-LOCAUX-
HUMIDES_TOUS-SUPPORTS.fr_CD60/03.24

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.